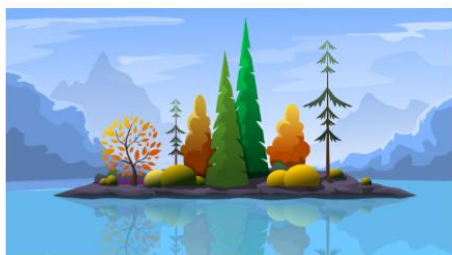




Îlots de gratuité : instruments de lutte contre la pauvreté ?



Avant-propos

Pontien Kabongo et Agatine Balsamo développent l'idée d'une « gratuité construite » telle qu'avancée par le politologue Paul Ariès. Bien plus qu'une piste pour lutter contre la pauvreté, il s'agit là d'un instrument de transformation de la société vers davantage d'égalité, de respect de l'environnement et de démocratie participative.



Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

Paul Ariès défend l'idée d'une « gratuité construite » en opposition à la marchandisation de toutes les sphères de la vie et de tous les domaines de l'existence. La gratuité dont il parle n'est ni la « gratuité naturelle », ni celle des services publics qui embellissent les villes, les jardins partagés, etc. Ni même ce vieux rêve mensonger : « Demain on rase gratis » !

Libérer du prix, pas du coût

Dans *Gratuité versus capitalisme*, publié en 2018, Paul Ariès présente une gratuité construite économiquement, socialement, culturellement, politiquement, écologiquement, juridiquement et anthropologiquement. Cette gratuité ne promet pas une liberté sauvage d'accès aux biens et services. Elle a une sorte de « grammaire », avec ses règles :

1. La gratuité ne couvre pas seulement le domaine du vital. Elle s'étend à tous les domaines de l'existence.
2. Tout ne peut pas être gratuit dans chaque domaine.
3. Il s'agit d'utiliser le passage à la gratuité pour avancer vers le modèle de société que l'on souhaite.

« Rien n'est jamais gratuit », diront certains. En effet, tout bien, tout service, même rendu gratuit, a toujours un coût. Par exemple, si l'école publique est « gratuite » (même si pas totalement), c'est bien parce que l'impôt la finance. La gratuité libère donc le service du prix, pas du coût¹.

Pour Paul Ariès, la gratuité doit aller de pair avec la hausse de certains prix. Si le bon usage d'un bien pourrait être rendu gratuit, le mauvais usage (le mésusage) devrait, quant à lui, coûter plus cher. Par exemple, pourquoi payer son eau le même prix qu'il s'agisse de la boire ou de remplir sa piscine ? Pour l'instant, l'eau est marchandisée : son prix dépend des lois du

¹ Le coût d'une chose - produit, service, activité, processus, etc. - est la somme que coûte son obtention ou sa réalisation. Le prix désigne quant à lui la valeur de la transaction (vente, échange, etc.) dont cette chose fait l'objet. Il dépend non seulement du coût réel, mais aussi d'autres facteurs comme la marge bénéficiaire, les conditions du marché, etc.

marché. Dans le modèle que défend Ariès, le prix de l'eau serait différent en fonction de l'usage qui en est fait. Cette différence devrait être définie politiquement, non pas par le marché comme c'est le cas actuellement. Il s'agit de rendre gratuit le « bon usage » de produits, de services mais aussi de « renchérir le mésusage ». C'est-à-dire de rendre gratuit ce qui est jugé « bon » pour la société (par les citoyens prenant part à la décision) et, *a contrario*, de rendre plus cher ce qui irait à contresens du projet de société souhaité.

Il n'existe pas de définition *a priori* du bon ou du mauvais usage de l'eau, comme d'autres biens communs. Il doit revenir aux citoyens.ne.s, par des processus politiques, de définir ce qui doit être gratuit, rendu plus cher, voire interdit. Aller vers la gratuité doit donc aller de pair avec davantage de démocratie participative. La gratuité doit se construire économiquement, mais aussi culturellement : il ne s'agit pas de promettre une liberté sauvage d'accès aux biens et aux services, mais de l'adosser à des règles, définies et négociées collectivement. Cela suppose un changement de mentalité, de conception, d'organisation.

De cette manière, la gratuité pourrait être un instrument pour transformer la société vers davantage d'égalité, plus de respect de l'environnement, plus de démocratie participative... puisque les services et biens auxquels les personnes auraient accès gratuitement seraient assortis de critères de justice sociale, écologique, etc. définis collectivement.

Transformer la société

L'idée de gratuité mise donc sur l'intelligence collective plutôt que sur des choix individuels. Elle suppose que la société soit fondée sur une démocratie des usagers des biens et services concernés par la gratuité. La piste développée par Ariès propose ainsi de « passer de la loi des pères (celle de l'État) à la loi des pairs (celle des égaux) »².

La « gratuité construite » est aussi un moyen de lutter contre le gaspillage et d'être responsable par rapport au bien commun. Par exemple, la gratuité des

² P. ARIÈS, *Gratuité vs capitalisme*, Paris, Larousse, 2018. p.157.

transports en commun, c'est du pouvoir d'achat non monétaire pour les usagers. Développer la gratuité, c'est donc politiser des enjeux qui sont des enjeux de consommation. C'est sortir de l'économisme³ qui veut que *plus égale à mieux*.

Pour Ariès, il n'est pas opportun de formuler mille reproches à cette société qui nous fait jouir, nous invite à aller plus vite, nous permet d'avoir toujours plus... Mais on ne pourra pas s'opposer à la *jouissance d'avoir* si on ne peut lui opposer une *jouissance d'être* qui mise sur la fabrique de l'humain. Ce passage vers une société de la *jouissance d'être* est jonché des différentes réalisations de gratuité qui fleurissent dans différents domaines de l'existence. « *Mille et une expériences de gratuité existent déjà aujourd'hui : gratuité de l'eau, de l'énergie, de la restauration scolaire, des services culturels, bibliothèques comme musées, des équipements sportifs, des services funéraires, de la santé, de l'enseignement, du logement, des transports en commun scolaires et urbains, [...] du numérique...* »⁴.

Les îlots de gratuité

Un îlot de gratuité est une sphère de la vie, un domaine de l'existence dans lequel on ne cherche pas à rendre gratuites des choses telles qu'elles existent, mais à construire ensemble, collectivement, une gratuité en repensant nos conditions d'existence, les options de société. Il faut un surcroît de démocratie pour étendre la sphère de la gratuité.

« *Le voyage [au pays de la gratuité] fraye aussi des chemins plus escarpés pour passer de ces îlots de gratuité à des archipels puis, demain, à un continent. J'ai l'espoir que tous ces petits bouts de gratuité finiront par cristalliser, donnant naissance à une nouvelle civilisation* »⁵. L'image des îlots de la gratuité s'inspire de la symbolique géographique de Thomas More qui situait son espérance sur une île :

³ L'économisme, ou parfois économicisme, est un système d'analyse qui tend à tout expliquer (y compris les idées, les valeurs, les sentiments) par le jeu de facteurs économiques, ou par des concepts économiques. Péjorative, l'expression est aussi utilisée pour critiquer la science économique comme n'étant qu'une idéologie.

⁴ P. ARIÈS, *op. cit.*, p.14.

⁵ *Ibidem*.

Utopia. Pour Paul Ariès, parler d'îlots, c'est aussi attirer l'attention « *sur l'océan marchand qui les entoure et risque à tout moment de les submerger* »⁶. Mais l'espoir reste de voir se composer, à partir de ces îlots, un archipel et pourquoi pas un continent.

Un exemple : la gratuité des cantines scolaires

Dans le monde, le droit à l'alimentation est reconnu alors qu'un humain sur sept souffre toujours de la faim. Se nourrir est devenu la première préoccupation des personnes les plus pauvres. En France, un étudiant sur cinq n'a pas les moyens de manger de la viande ; 20% des étudiants sautent régulièrement un repas. Beaucoup trop de familles passent trop vite au lait de vache chez les petits enfants parce que les laits maternisés coûtent trop chers. Ce sont de fausses économies, car ces pratiques engendrent des maladies.

Un mouvement pour la gratuité des cantines scolaires, soutenue par l'Unesco, est né dans les pays du sud. C'est un très bon outil pour re-scolariser les enfants et particulièrement les petites filles. Il ne s'agit toutefois pas de rendre gratuite la malbouffe, mais de revenir à une gestion locale, municipale de l'alimentation. Il s'agit d'aller vers une alimentation relocalisée, de saison, moins carnée, moins gourmande en eau, plus variée... Ainsi, on peut faire de la restauration sociale un levier de transition écologique : favoriser le bon usage (« l'agriculture écoresponsable, locale et de saison ») au détriment du mésusage (l'agriculture qui produit une alimentation de mauvaise qualité et qui détruit la planète).

Le concept : offrir aux enfants scolarisés deux repas par jour avec un service à table, et donc pas une cafétéria, ce qui allonge de 21 à 30 minutes le temps de repas : c'est meilleur pour la santé !

Une ville française voulait que la cantine scolaire propose des produits bio. Mais les responsables ne trouvaient pas de producteurs locaux susceptibles de répondre à la demande. La municipalité a pris la décision de créer une régie municipale fermière pour produire ce qui était nécessaire pour la cantine. Les surplus

⁶ *Ibidem*, p.143.

sont vendus à prix coûtant dans les épiceries bio de la commune.

Ces projets peuvent se reproduire dans d'autres villes, dans les entreprises...

La Suède est le premier pays à avoir instauré la gratuité des cantines pendant toute la période de scolarité obligatoire qui va de 3 ans à 16 ans. Cette décision a eu un effet sur l'agriculture : il y a plus de paysans qui passent à l'agriculture bio !

Pour ne pas désespérer !

« *J'écris des romans* », dit Paul Ariès, « *car ils s'adressent à l'imaginaire* ». Il rappelle ainsi la place essentielle de parole poétique, prophétique aux heures les plus sombres de l'histoire (par exemple, la lettre ouverte *J'accuse* ou le roman *Germinal* d'Émile Zola). Les champs de l'imaginaire sont, aujourd'hui, des lieux qui peuvent accueillir de la nouveauté, là où sont inventés des « *modèles alternatifs* » pour abandonner la notion d'un bien-être lié exclusivement à une société de consommation (jouir de l'avoir) en faveur du « bien-vivre » (pour jouir d'être). Pour entretenir d'autres rapports à soi, aux autres, au « vivant ».

Les « îlots de gratuité » ouvrent l'imaginaire, tout en s'appuyant sur de l'existant. Il y a de multiples initiatives menées déjà en France et à l'étranger : on peut citer les expériences de gratuité des toilettes publiques (selon l'ONU, 40% de la population mondiale n'a toujours pas accès à des toilettes convenables!) ; la gratuité de l'eau et la reconnaissance du droit à l'eau (en France, une loi a été adoptée interdisant toute coupure d'eau, passant de 150.000 coupures par an à 7500 pour 13,5 millions d'abonnés) ; la gratuité culturelle des bibliothèques, musées ; la gratuité des services funéraires ; des transports en commun ; du logement social (en mettant en place un compte d'usufruit ; le locataire verse son loyer et lorsqu'il a atteint le coût de construction, il ne paie plus) ; de l'enseignement ; de la santé ; des soins esthétiques pour les femmes souffrant de cancer ; mais aussi la gratuité du beau (jardins, parcs, espaces verts, mobilier urbain....) ou encore la gratuité de l'enlèvement des ordures ménagères...

Si l'arbre se reconnaît à ses fruits, le passage à la gratuité pour avancer vers une société plus humaine se reconnaîtra aux nombreux « *free* » (biens et services libres, gratuits) qu'elle mettra à la disposition de toutes les personnes, pour retrouver le sens du partage, pour recréer des liens sociaux, pour rompre avec l'idée que si c'est gratuit, ça ne vaut rien !



Pontien Kabongo,
formateur permanent au Cefoc

et Agatine Balsamo,
participante au Cefoc

Pour aller plus loin

Paul ARIÈS, *Gratuité vs capitalisme*, Paris, Larousse, 2018.

